



COMMUNIQUE N°.....12...../C/AONO/C-DZG/SG/2026 DU15 JUL 2026.....PORTANT
PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07
/AONO/CDZENG/CIPM/2026 DU 03/06/2026 POUR LA CONSTRUCTION D'UN
FORAGE DOTE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) A L'ECOLE PUBLIQUE DE
NKOLBEMBE, DANS LA COMMUNE DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O,
REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE)
LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG
AUTORITE CONTRACTANTE)

Communique :

Par décision N°12./D/C-DZG/SG/2026 du15 JUL 2026..... la lettre commande du présent
Appel d'Offres National Ouvert, susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :
Article 1^{er} : la lettre commande objet du présent Appel d'Offres National Ouvert, est attribuée
ainsi qu'il suit :

Objet et lieux d'exécution	Entreprise	Montant TTC	Délais d'exécution	Observations
Construction d'un forage doté de pompe a motricité humaine (PMH) a l'école publique de NKOLBEMBE, dans la Commune de Dzeng.	ETS MM, téléphone 690984499/6 98500062/67 8149113 678149113	(Sept millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent quarante) 7 999 940 FCFA TTC	Quatre (04) Mois	Adjudicataire

Fait à Dzeng,15 JUL 2026.....
Le Maire de la Commune de Dzeng
(Autorité contractante)

Ampliations :

- MINEDUB ;
- Préfet/NS ;
- ARMP ;
- MINFI ;
- MINMAP N/S ;
- Président-CIPM ;
- DDMINTP/NS
- Intéressé ;
- Archives.



2ème Adjoint au Maire



DECISION N° 12.../ D/C-DZENG/SG/2026 DUPORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07 /AONO/CDZENG/CIPM/2026 DU 03/06/2026 POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE DOTE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) A L'ECOLE PUBLIQUE DE NKOLBEMBE, DANS LA COMMUNE DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG.
MAÎTRE D'OUVRAGE**

- Vu** la Constitution ;
Vu la loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu le décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu La loi N°2025/012 du 17 Décembre 2025 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026 ;
Vu le décret 2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
Vu le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu Le décret n°2011/048 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
Vu La circulaire N°0001879/C/MINFI du 31 Décembre 2025 portant instruction relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2026 ;
Vu Les normes en vigueur en République du Cameroun.
Vu Le Dossier d'Appel d'offres national Ouvert en procédure d'urgence N° 07 /AONO/CDZENG/CIPM/2026 DU 03/06/2026 pour la construction d'un Forage doté de Pompe a motricité Humaine (PMH) à l'Ecole Publique de NKOLBEMBE, dans la Commune de Dzeng, Département du Nyong et So'o, Region du Centre. (En procédure d'urgence) ;
Vu La proposition d'attribution n°09/CIPM-DZG/ 2026 du 09/07/2026 par le Président de la Commission de Passation Interne des Marchés auprès de la Commune de Dzeng ;
Vu L'arrêté N°000148/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Madame AYI Monique Epse NKAMGNA, au poste de Maire de la Commune de Dzeng à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 ;
Vu les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 07 /AONO/CDZENG/CIPM/2026 DU 03/06/2026 pour la construction d'un Forage doté de Pompe a motricité Humaine (PMH) à l'Ecole Publique de NKOLBEMBE, dans la Commune de Dzeng, Département du Nyong et So'o, Region du Centre. (En procédure d'urgence) :

Est attribué à l'entreprise ETS MM, téléphone 690984499/698500062/678149113 pour un montant (**Sept millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent quarante**) **7 999 940 FCFA TTC** pour une durée de **Quatre (04) Mois** calendaires.

Article 2 : La présente décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

AMPLIATIONS :

- MINEDUB ;
- Préfet/NS ;
- ARMP ;
- MINFI ;
- MINMAP N/S ;
- Président-CIPM ;
- DDMINTP/NS
- Intéressé ;
- Archives/CHRONO

Dzeng, le 15 JUIL 2026
LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG
(Autorité Contractante)
26me Adjoint au Maire